

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03193

Numéro SIREN : 515 369 783

Nom ou dénomination : TESTEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt 20238



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

TESTEDIS

1060, avenue de l'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH

S.A.S. au capital de 1 000 €
R.C.S. BORDEAUX 515 369 783

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2016 au 30 Septembre 2017

Antipie Courfemmel

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22


BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 223 560	3 006 894	16 216 666	16 947 538
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	43 018	40 310	2 707	4 519
FRAIS D'ETABLISSEMENT	32 539	32 539		
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	10 479	7 771	2 707	4 519
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 961 257	2 966 583	15 994 673	16 791 069
TERRAINS	3 572 844	14 280	3 558 563	3 562 281
CONSTRUCTIONS	14 312 363	2 538 974	11 773 388	12 463 048
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 064 960	409 240	655 719	761 749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	11 089	4 088	7 001	3 990
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	219 284		219 284	151 949
TITRES IMMOBILISES DIVERS	134 549		134 549	91 829
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	84 735		84 735	60 120
ACTIF CIRCULANT	9 256 493	28 933	9 227 559	9 221 142
STOCKS ET EN-COURS	4 919 458		4 919 458	5 043 831
MARCHANDISES	4 919 458		4 919 458	5 043 831
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 684 954	28 933	2 656 020	1 976 524
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	917 814	28 933	888 880	463 115
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 767 139		1 767 139	1 513 408
CREANCES DIVERSES (3)	816 415		816 415	796 071
DISPONIBILITES	446 835		446 835	1 092 776
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	388 829		388 829	311 939
TOTAL GENERAL	28 480 053	3 035 828	25 444 225	26 168 680
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				103 356


BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(4 378 168)	(4 834 785)
CAPITAL	1 000	1 000
REPORT A NOUVEAU	(4 835 785)	(4 245 458)
RESULTAT DE L'EXERCICE	456 616	(590 326)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(4 378 168)	(4 834 785)
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	47 745	25 000
PROVISIONS POUR RISQUES	47 745	25 000
DETTES (1)	29 774 648	30 978 465
DETTES FINANCIERES (2)	21 323 891	20 863 596
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	21 104 254	20 662 074
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	219 636	201 521
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 423	844
DETTES D'EXPLOITATION	5 622 414	6 621 204
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 183 705	4 925 352
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 334 798	1 477 640
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	103 910	218 211
DETTES DIVERSES	2 440 253	3 492 820
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	26 688	75 350
AUTRES DETTES DIVERSES	2 413 564	3 417 470
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	386 666	
TOTAL GENERAL	25 444 225	26 168 680
(1) Dont à plus d'un an	17 277 250	18 751 005
Dont à moins d'un an	12 497 398	12 227 460
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 199 776	335 761



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	52 484 610	53 309 460
VENTES DE MARCHANDISES	49 930 130	50 935 227
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	37 262	27 490
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	743 771	699 078
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	50 711 164	51 661 795
TRANSFERTS DE CHARGES	397 147	401 752
AUTRES PRODUITS	1 376 298	1 245 911
CHARGES D'EXPLOITATION	51 607 202	53 479 477
ACHATS DE MARCHANDISES	38 996 325	40 581 017
VARIATION DES STOCKS	124 372	(392 077)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	47 322	124 661
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 963 835	5 988 096
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 165 868	1 037 337
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 420 944	3 555 005
CHARGES SOCIALES	997 560	1 027 404
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	817 761	806 474
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	28 933	
AUTRES CHARGES	44 276	751 559
RESULTAT D'EXPLOITATION	877 408	(170 017)
PRODUITS FINANCIERS	2 300	799
PARTICIPATIONS	379	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		421
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 920	377
CHARGES FINANCIERES	441 866	459 336
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	441 866	459 336
RESULTAT FINANCIER	(439 565)	(458 536)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	437 842	(628 554)



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000	10 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 000	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 745	17 358
SUR OPERATIONS DE GESTION		2 358
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 745	15 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 745)	(7 358)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(26 519)	(45 586)
<i>Total des produits</i>	<i>52 501 910</i>	<i>53 320 259</i>
<i>Total des charges</i>	<i>52 045 294</i>	<i>53 910 585</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	456 616	
PERTE NETTE COMPTABLE		(590 326)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	1 651 433	1 686 392
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 1 euros.

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	43 019			43 019
Immobilisations corporelles	18 941 703	19 554		18 961 257
Immobilisations financières - titres	91 829	42 720		134 549
Immobilisations financières - créances	60 120	24 615		84 735
	19 136 671	86 889		19 223 561

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	38 499	1 812		40 311
Immobilisations corporelles	2 150 634	815 950		2 966 584
	2 189 133	817 762 (*)		3 006 894

(*) Dont dotation : , linéaire

817 762

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	25 000	22 745		47 745
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		28 934		28 934
	25 000	51 679 (*)	(*)	76 679
(*) Dont :				
. exploitation		28 934		
. financier				
. exceptionnel		22 745		

(1) Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des litiges salariaux pour 12 k€ et un litige avec la DIRECCTE pour 10 k€.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	10 000 000	3 074 480
Dotation aux amortissements théoriques	354 067	406 640
Cumul des amortissements théoriques	1 032 696	1 530 650
Valeur nettes	8 967 304	1 543 830
Redevances		
Afférentes à l'exercice	1 007 382	644 052
Cumulées	2 615 893	2 477 668
Restant à payer:		
. à mois d'un an	1 008 204	579 597
. de un à cinq ans	4 045 873	190 534
. à plus de cinq ans	4 068 057	-
. total	9 122 133	770 131
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1	37 029

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	84 735		84 735
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 684 954	2 684 954	
Créances diverses	816 416	816 416	
Charges constatées d'avance	388 830	388 830	
	3 974 935	3 890 200	84 735

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 215 160	2 215 160		
Emprunts bancaires (1)	18 889 094	1 823 326	6 268 889	10 796 879
Emprunts & dettes financières divers (2)	219 637	8 155		211 482
Avances, acompte reçus sur commandes	1 424	1 424		
Dettes d'exploitation	5 622 414	5 622 414		
Dettes diverses	2 440 253	2 440 253		
Produits constatés d'avance	386 667	386 667		
	29 774 649	12 497 398	6 268 889	11 008 361
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				15 384
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				350 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 770 509
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				8 155

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 568 103
- Station-service	11 143 061
	<u>50 711 164</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	12
- Employés	142
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 177 780 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution de fonds de roulement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 201 950 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Participations des travaux commerçants	-	15 000
Litige salariaux	12 745	-
Litige DIRECCTE (délais de paiement)	10 000	-
	22 745	15 000

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	Base	IS
- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 244 438	1 748 146
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	4 948 694	1 385 634

Dont déficits reportables à la fin de l'exercice 4 908 274 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain, nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36.15 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

53 K€

Filiales et participations détenues**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

TESTEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1060 Avenue de l'europe - 33260 LA TESTE DE BUCH
515 369 783 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MARS 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 456 616,68 euros de la manière suivante :

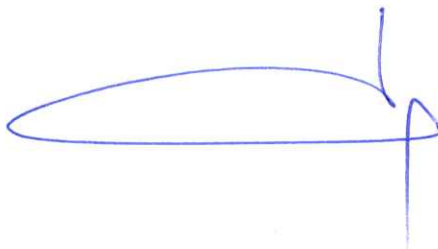
Bénéfice de l'exercice	456 616,68 euros
Au compte report à nouveau à l'absorption des pertes antérieures	456 616,68 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené au solde négatif de 4 379 168,57 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Thierry BLUTEAU



SAS TESTEDIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2017

Exercice clos le 30 septembre 2017

TESTEDIS

SAS au Capital de 1 000 €

1060, avenue de l'Europe

33260 La Teste de Buch

TESTEDIS

SAS au Capital de 1 000 €
1060, avenue de l'Europe
33260 La Teste de Buch

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés de la société TESTEDIS,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS TESTEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment celles relatives à l'évaluation des stocks ainsi qu'à la comptabilisation du chiffre d'affaires et son rapprochement avec le logiciel commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

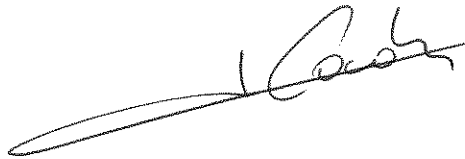
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 6 mars 2018

SARL AUDITORIUS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 223 560	3 006 894	16 216 666	16 947 538
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	43 018	40 310	2 707	4 519
FRAIS D'ETABLISSEMENT	32 539	32 539		
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	10 479	7 771	2 707	4 519
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 961 257	2 966 583	15 994 673	16 791 069
TERRAINS	3 572 844	14 280	3 558 563	3 562 281
CONSTRUCTIONS	14 312 363	2 538 974	11 773 388	12 463 048
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 064 960	409 240	655 719	761 749
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	11 089	4 088	7 001	3 990
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	219 284		219 284	151 949
TITRES IMMOBILISES DIVERS	134 549		134 549	91 829
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	84 735		84 735	60 120
ACTIF CIRCULANT	9 256 493	28 933	9 227 559	9 221 142
STOCKS ET EN-COURS	4 919 458		4 919 458	5 043 831
MARCHANDISES	4 919 458		4 919 458	5 043 831
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 684 954	28 933	2 656 020	1 976 524
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	917 814	28 933	888 880	463 115
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 767 139		1 767 139	1 513 408
CREANCES DIVERSES (3)	816 415		816 415	796 071
DISPONIBILITES	446 835		446 835	1 092 776
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	388 829		388 829	311 939
TOTAL GENERAL	28 480 053	3 035 828	25 444 225	26 168 680
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an				103 356



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(4 378 168)	(4 834 785)
CAPITAL	1 000	1 000
REPORT A NOUVEAU	(4 835 785)	(4 245 458)
RESULTAT DE L'EXERCICE	456 616	(590 326)
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>(4 378 168)</i>	<i>(4 834 785)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	47 745	25 000
PROVISIONS POUR RISQUES	47 745	25 000
DETTES (1)	29 774 648	30 978 465
DETTES FINANCIERES (2)	21 323 891	20 863 596
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	21 104 254	20 662 074
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	219 636	201 521
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 423	844
DETTES D'EXPLOITATION	5 622 414	6 621 204
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 183 705	4 925 352
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 334 798	1 477 640
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	103 910	218 211
DETTES DIVERSES	2 440 253	3 492 820
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	26 688	75 350
AUTRES DETTES DIVERSES	2 413 564	3 417 470
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	386 666	
TOTAL GENERAL	25 444 225	26 168 680
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	17 277 250 12 497 398	18 751 005 12 227 460
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 199 776	335 761

AUDITORIUS
DEMI-ANNUAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvels - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 88 86 77
 Mail : jm.cadren@bordeaudit.fr
 N°SIREN : 781 407 190



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	52 484 610	53 309 460
VENTES DE MARCHANDISES	49 930 130	50 935 227
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	37 262	27 490
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	743 771	699 078
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	50 711 164	51 661 795
TRANSFERTS DE CHARGES	397 147	401 752
AUTRES PRODUITS	1 376 298	1 245 911
CHARGES D'EXPLOITATION	51 607 202	53 479 477
ACHATS DE MARCHANDISES	38 996 325	40 581 017
VARIATION DES STOCKS	124 372	(392 077)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	47 322	124 661
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 963 835	5 988 096
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 165 868	1 037 337
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 420 944	3 555 005
CHARGES SOCIALES	997 560	1 027 404
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	817 761	806 474
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	28 933	
AUTRES CHARGES	44 276	751 559
RESULTAT D'EXPLOITATION	877 408	(170 017)
PRODUITS FINANCIERS	2 300	799
PARTICIPATIONS	379	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		421
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 920	377
CHARGES FINANCIERES	441 866	459 336
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	441 866	459 336
RESULTAT FINANCIER	(439 565)	(458 536)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	437 842	(628 554)

AUDITORIUS
CONSEILLERS AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 98 88 77
 Mail : jm.cadren@bordeaudit.fr
 N°BREN : 791 487 196



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000	10 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 000	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 745	17 358
SUR OPERATIONS DE GESTION		2 358
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 745	15 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 745)	(7 358)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(26 519)	(45 586)
<i>Total des produits</i>	<i>52 501 910</i>	<i>53 320 259</i>
<i>Total des charges</i>	<i>52 045 294</i>	<i>53 910 585</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	456 616	
PERTE NETTE COMPTABLE		(590 326)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	1 651 433	1 686 392
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

AUDITORIUS
COADMINISTRATEUR AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 98 66 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N°BIREN : 791 407 180

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 1 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	43 019			43 019
Immobilisations corporelles	18 941 703	19 554		18 961 257
Immobilisations financières - titres	91 829	42 720		134 549
Immobilisations financières - créances	60 120	24 615		84 735
	19 136 671	86 889		19 223 561

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	38 499	1 812		40 311
Immobilisations corporelles	2 150 634	815 950		2 966 584
	2 189 133	817 762 (*)		3 006 894

(*) Dont dotation : . linéaire 817 762

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 98 68 77
 Mail : jm.cadren@bordeaudit.fr
 N°SIREN : 791 407 186

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	25 000	22 745		47 745
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant		28 934		28 934
	25 000	51 679 (*)	(*)	76 679
(*) Dont :				
. exploitation		28 934		
. financier				
. exceptionnel		22 745		

(1) Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des litiges salariaux pour 12 k€ et un litige avec la DIRECCTE pour 10 k€.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	10 000 000	3 074 480
Dotation aux amortissements théoriques	354 067	406 640
Cumul des amortissements théoriques	1 032 696	1 530 650
Valeur nettes	8 967 304	1 543 830
Redevances		
Afférentes à l'exercice	1 007 382	644 052
Cumulées	2 615 893	2 477 668
Restant à payer:		
. à mois d'un an	1 008 204	579 597
. de un à cinq ans	4 045 873	190 534
. à plus de cinq ans	4 068 057	-
. total	9 122 133	770 131
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1	37 029

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	84 735		84 735
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 684 954	2 684 954	
Créances diverses	816 416	816 416	
Charges constatées d'avance	388 830	388 830	
	3 974 935	3 890 200	84 735

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 215 160	2 215 160		
Emprunts bancaires (1)	18 889 094	1 823 326	6 268 889	10 796 879
Emprunts & dettes financières divers (2)	219 637	8 155		211 482
Avances, acompte reçus sur commandes	1 424	1 424		
Dettes d'exploitation	5 622 414	5 622 414		
Dettes diverses	2 440 253	2 440 253		
Produits constatés d'avance	386 667	386 667		
	29 774 649	12 497 398	6 268 889	11 008 361
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				15 384
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				350 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 770 509
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				8 155

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 568 103
- Station-service	11 143 061
	<u>50 711 164</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N°SIREN 1751407190

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	12
- Employés	142
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 177 780 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution de fonds de roulement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 201 950 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Participations des travaux commerçants	-	15 000
Litige salariaux	12 745	-
Litige DIRECCTE (délais de paiement)	10 000	-
	22 745	15 000

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	Base	IS
- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 244 438	1 748 146
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	4 948 694	1 385 634

Dont déficits reportables à la fin de l'exercice 4 908 274 €.

AUDITORIUS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 96 65 77
 Mail : jm.cadren@bordeaux.auditeur.fr
 N° SIREN : 764 467 496

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain, nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36.15 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

53 K€

Filiales et participations détenues**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

AUDITORIUS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 33, Allée Louvois - 33200 BORDEAUX
 Tél. : 05 55 95 65 77
 Mail : jm.cadien@bordeaudit.fr
 N° SIREN : 781 407 190